
U.E.R. Sciences Sociales - Département de Sociologie. Université de Paris X - Nanterre. Organisation et programme des études : année 1971-1972.

Numéro d'inventaire : 2000.00095

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Université de Paris X (Nanterre)

Date de création : 1971

Description : Brochure agrafée, couverture souple de papier vert clair

Mesures : hauteur : 300 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Brochure de présentation des études de Sociologie à Paris X - Nanterre pour l'année scolaire 1971-1972: liste des Unités de Valeur, contrôle des connaissances.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Programmes et instructions officiels (y compris cahiers de classe, cahiers de texte, journaux de classe)

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Autres descriptions : Langue : Français

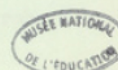
Nombre de pages : 10

UNIVERSITE PARIS X

NANTERRE

U.E.R. SCIENCES SOCIALES

DEPARTEMENT de SOCIOLOGIE



ORGANISATION et PROGRAMME des ETUDES : Année 1971-1972

U.E.R. de SCIENCES SOCIALES

CONTROLE des CONNAISSANCES

Le contrôle des connaissances s'exerce sous deux formes possibles :

- 1°) Contrôle continu
- 2°) Examen

Chaque étudiant doit, au plus tard le 20 décembre, avoir déclaré régulièrement auprès du Secrétariat de l'U.E.R., la forme choisie pour chaque U.V. dans laquelle il est inscrit : le choix est irrévocable, sauf dérogations accordées par le Directeur de l'U.E.R. sur demande motivée et après consultation de l'enseignant responsable de l'U.V.

LE CONTROLE CONTINU -

- 1°) Le contrôle continu comprend une première session qui se termine en juin; éventuellement, en cas d'échec à cette session de juin, l'étudiant inscrit au contrôle continu peut se présenter à l'examen d'octobre. Un étudiant inscrit au contrôle continu ne peut pas, en cas d'échec, se présenter à l'examen de juin.
- 2°) Comme son nom l'indique, le contrôle continu implique l'assiduité aux cours, séminaires et groupes de travail organisés dans le cadre de l'U.V. En aucun cas, le contrôle continu ne saurait être assimilé à un simple travail de fin d'année.
- 3°) Les types de travaux susceptibles de constituer les divers éléments concrets et quantifiables du système de contrôle continu sont :
 - A) Présentation de textes, soit fiche de lecture, travail bibliographique, dossier comprenant des extraits d'ouvrages ou des extraits de presse, exposé oral, avec commentaire impliquant la compréhension d'un problème qui fait l'objet de l'enseignement dans l'U.V. intéressée.
 - B) Analyse sur thème, écrite ou orale, développée sur la base d'une problématique définie.
 - C) Travail de recherche : soit :
 - compte rendu écrit de préparation de la recherche (objet, méthode, bibliographie)

...../.....

4 / 4